

Desjardins dans la région de l'Abitibi- Témiscamingue et du Nord-du-Québec

7 caisses

2 centres Desjardins Entreprises

114 000 membres particuliers
et entreprises

+ de 3,3 G\$ d'actif

+ de 6,8 M\$ en retour à la
collectivité en 2016

Des ressources sont disponibles pour vous guider dans le dépôt d'un projet

- La direction générale de votre caisse
- Les représentants du conseil régional
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Le conseil régional est composé de dirigeants élus et de directeurs généraux représentant toutes les caisses de la région. Forts de leur connaissance et de leur proximité avec le milieu, ils ont le mandat de faire émerger, de sélectionner et de recommander les projets pour la région.

Soumettez votre projet



Passez à l'action grâce au Fonds de 100 M\$

Ensemble, concrétisons des projets pour notre
communauté et l'économie de notre région.

 **Desjardins**

Qu'est-ce que le Fonds de 100 M\$* ?

Le Mouvement Desjardins, plus grand groupe coopératif financier au Canada, a annoncé la création d'un Fonds de 100 M\$* sur trois ans pour soutenir les projets régionaux qui favorisent l'entrepreneuriat, le développement des affaires et l'innovation économique et sociale.

Leaders socioéconomiques de notre région, les caisses Desjardins utilisent ce levier additionnel pour faire émerger des projets novateurs ayant des retombées positives.

Une autre façon de contribuer à enrichir la vie des personnes et des communautés!

*Le montant de 100 M\$ est disponible sur trois ans pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario.

Principaux critères de sélection des projets**

Alignés sur les priorités régionales suivantes:

- stimuler le développement du territoire en soutenant des projets porteurs pour la région.
- promouvoir, soutenir et favoriser des initiatives sur les enjeux suivants :
 - Développement de l'entrepreneuriat et de la relève
 - Recrutement de main-d'oeuvre qualifiée
 - Rétention des jeunes dans la région
 - Réussite scolaire

Avoir des objectifs de développement clairs et bien documentés.

Présenter des retombées positives à moyen et à long terme.

Nous souhaitons appuyer des initiatives qui influencent positivement la vitalité de nos milieux par la mobilisation et l'implication des principaux acteurs de la communauté.

Les projets doivent comporter un budget minimal de 50 000 \$.

Période de dépôt des projets

2017 : 27 octobre

2018 : 30 mars, 27 juillet et 26 octobre

Obtention du formulaire

En communiquant par courriel à fdroatnq@desjardins.com.

**Cette liste n'est pas exhaustive et le comité de sélection demeure libre du choix des projets les plus en lien avec les priorités régionales.